

Nom : ..... Prénom : .....

N° de dossier : 

0	5	M																	
---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

  
(Ce numéro peut varier de 4 à 10 caractères)

## COMPLEMENT A VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

### 8 VOTRE REGIME D'INSCRIPTION ET VOTRE STATUT D'ETUDIANT

- Régime d'inscription:  1-formation initiale (étudiants)  3-reprise d'études non financées  
 2-formation continue reprise d'études financées  4-formation par apprentissage diplômante
- Statut étudiant:  01-étudiant  03-stagiaire formation continue DAEU  10-étudiant boursier G.F.  
 02-auditeur libre  04-stagiaire DEFLE  12-boursier sur convention

### 9 VOTRE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent indiquer leur dernière profession -

- A - inactivité  C - emploi inférieur ou égal à 1 mois  E - emploi supérieur à 6 mois  G - autre emploi jeune  
 B - congés individuels de formation  D - emploi compris entre 1 et 6 mois  F - aide éducateur  H - étudiant rémunéré au titre de ses études
- Votre catégorie socio-professionnelle  code
- 1-temps complet  2-temps partiel n'ouvrant pas droit à la sécurité sociale étudiant  
 3-temps partiel ouvrant droit à la sécurité sociale étudiant

### 10 ETES-VOUS SPORTIF DE HAUT NIVEAU ?

- NON  OUI si oui précisez le niveau de compétition  
 1-niveau national  2-niveau régional  3-niveau universitaire

### 11 DE QUELLE AIDE BENEFICIEZ VOUS POUR VOS ETUDES ?

- Z-sans objet  B-bourse CIFRE  F-bourse du gouvernement étranger  
 A-allocation de recherche ministérielle  D-bourse collectivités locales  U-soutien financier aux doctorants  
 V-allocation de recherche régionale  T-bourse de mobilité  O-autre bourse  
 W-allocation monitorat  Q-bourse docteur ingénieur

### 12 FAITES-VOUS PARTIE D'UN PROGRAMME D'ECHANGES INTERNATIONAUX ?

- A-arrivée à Bordeaux 3 Etablissement d'origine  Pays   
 E-départ de Bordeaux 3 Etablissement d'accueil  Pays
- Programme  1-Socrates (Erasmus)  3-Comenius  6-accords bilatéraux  
 2-Tempus  4-Leonardo Da Vinci  5-autres programmes financés par l'Union Européenne

### 17 Y AURA-T-IL UN TRANSFERT DE DOSSIER UNIVERSITAIRE ?

- NON  OUI Etablissement d'origine:  Déjà effectué  OUI  NON

18 DANS QUELS DIPLOMES SOUHAITEZ-VOUS VOUS INSCRIRE ?

Inscription principale  
(diplôme postulé)

Nombre d'inscriptions dans le cycle  dans ce diplôme  dans cette étape (année)

- Bourse
- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> 01-bourse du gouvernement français                        | <input type="checkbox"/> 05-bourse de Master Professionnel sur critères universitaires | <input type="checkbox"/> 09-bourse sur convention        |
| <input type="checkbox"/> 02-bourse de l'enseignement supérieur                     | <input type="checkbox"/> 06-bourse d'Agrégation  | <input type="checkbox"/> 10-aide exceptionnelle          |
| <input type="checkbox"/> 03-bourse en instance                                     | <input type="checkbox"/> 07-allocation d'études  | <input type="checkbox"/> 11-bourse université Bordeaux 3 |
| <input type="checkbox"/> 04-bourse de Master Recherche sur critères universitaires | <input type="checkbox"/> 08-bourse de mérite   | <input type="checkbox"/> 12-exonération Président        |

19 QUELLE EST VOTRE SITUATION PAR RAPPORT A LA SECURITE SOCIALE ?

Vos parents cotisent au régime suivant :	Vous êtes né(e) :		
	entre le 01/10/86 et le 30/09/90	entre le 01/10/85 et le 30/09/86	entre le 01/10/77 et le 30/09/85
Salariés ou régime français agricole ou professions médicales conventionnées	<input type="checkbox"/> Vous êtes ayant droit autonome <b>Affiliation sans cotisation</b>	<input type="checkbox"/> Vous êtes assuré social <b>Affiliation avec cotisation</b>	
Artisans, commerçants, professions libérales (professions médicales non conventionnées), militaires, EDF/GDF, clercs de notaire, mines	<input type="checkbox"/> Vous êtes ayant droit des parents <b>Pas d'affiliation Pas de cotisation</b>	<input type="checkbox"/> Vous êtes assuré social <b>Affiliation avec cotisation</b>	
Banque de France, port autonome de Bordeaux, marine marchande, Comédie française, théâtre national de l'Opéra, ONU	<input type="checkbox"/> Vous êtes ayant droit des parents <b>Pas d'affiliation Pas de cotisation</b>		<input type="checkbox"/> Vous êtes assuré social <b>Affiliation avec cotisation</b>
SNCF	<input type="checkbox"/> Vous êtes ayant droit des parents <b>Pas d'affiliation Pas de cotisation</b>		

Les étudiants étrangers nés entre le 01/10/77 et le 30/09/85 sont obligatoirement assujettis au régime étudiant de sécurité sociale.

Vous êtes nés avant le 01/10/77 et vous bénéficiez d'une prolongation d'affiliation, indiquez en le motif (joindre un justificatif) :

Votre N° sécurité sociale

Si vous avez moins de 20 ans au 30 Septembre 2005, indiquez les noms et prénoms de vos parents.  
Sinon ces zones sont sans objet.

Nom du père:

Prénom du père:

Nom patronymique  
de la mère:

Prénom de la mère:

Les mutuelles étudiantes font office de centres sécurité sociale par convention. Quel centre payeur choisissez-vous pour le paiement des prestations sociales ? (choix obligatoire pour le régime étudiant)

- L.M.D.E.  VITAVI



## **LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR UNE 1ERE INSCRIPTION**

- Fiche "Complément à votre dossier d'inscription"
- Bulletin de versement
- 2 Photos d'identité
- Photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour)
- Autorisation parentale si l'étudiant est mineur
- Photocopie du visa long séjour Type D mention Etudiant pour les étudiants hors Union Européenne
- Photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense
- Photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- Photocopie du contrat de travail pour les étudiants salariés
- Photocopie du contrat pédagogique (échanges internationaux) pour les étudiants quittant Bordeaux 3 dans le cadre d'une convention
- Certificats de scolarité pour les étudiants inscrits dans un autre établissement pour l'année en cours
- Attestation de bourse + photocopie de l'attribution conditionnelle de bourse + 1 R.I.B. au nom de l'étudiant
- Photocopie de l'attestation d'assuré social des parents pour les étudiants ayants droits autonomes (Voir Fiche Sécurité Sociale - Régime étudiant)
- Photocopie de votre carte d'immatriculation à la sécurité sociale (reçu en juin pour tout candidat au Bac 2005)
- Formulaire E 128 de Sécurité Sociale pour les étrangers ressortissant d'un pays de l'Union Européenne
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Moyen de paiement : Chèque Bancaire (non complété) ou Mandat Cash ou Carte Bancaire (sauf pour l'inscription ISIC ou Allemand)

**BULLETIN DE VERSEMENT**

(à remettre lors de l'inscription)

N° Quittance (réservé à l'administration)

NOM : ..... NOM MARITAL : .....

(en majuscule. Pour les femmes mariées, indiquez le nom de jeune fille)

N°ÉTUDIANT (réservé à l'administration)

Prénom : .....

**DROITS UNIVERSITAIRES**

(Cochez la ou les cases correspondantes)

A. DROITS D'INSCRIPTION	INTÉGRAL			RÉDUIT	
	Inscription à un seul diplôme ou au diplôme de niveau le plus élevé			Inscription à un 2° ou 3° diplôme de niveau égal ou inférieur	
	DU, Licence, Licence IUP, Licence Pro	MST, Master, Maîtrise IUP, DESS, concours	IUFM + Master	DU, Licence, Licence IUP, Licence Pro	MST, Master, Maîtrise IUP, DESS
❶ Aucune exonération (Bordeaux 3 ou IUT Michel de Montaigne)	<input type="checkbox"/> 177,07 €	<input type="checkbox"/> 220,07 €		<input type="checkbox"/> 104,00 €	<input type="checkbox"/> 133,00 €
❷ Boursier conditionnel y compris CPGE (sauf boursier Agrégation) ou pupille de la nation	<input type="checkbox"/> 5,07 €	<input type="checkbox"/> 5,07 €			
❸ Boursier IUFM, IUT ou d'une autre université et inscrit à Bordeaux 3					
❹ Erasmus (ou autres conventions) accueilli à Bordeaux 3					
❺ Inscrit IUFM d'Aquitaine	<input type="checkbox"/> 156,00 €	<input type="checkbox"/> 199,00 €	<input type="checkbox"/> 133,00 €	<input type="checkbox"/> 104,00 €	<input type="checkbox"/> 133,00 €
❻ Non boursier et inscrit dans une autre université de Bordeaux ou centre Rabat	<input type="checkbox"/> 156,00 €	<input type="checkbox"/> 199,00 €		<input type="checkbox"/> 104,00 €	<input type="checkbox"/> 133,00 €
TOTAL A				€	
B. SÉCURITE SOCIALE <b>186 €</b> (Si vous devez la régler) <i>Les Boursiers sont exonérés de cette cotisation</i>			TOTAL B		€
C. MUTUELLE NON OBLIGATOIRE : L.M.D.E.			C. MUTUELLE NON OBLIGATOIRE : VITTA VI		
<input type="checkbox"/> RESPONSABILITE CIVILE	: 12,50 €	<input type="checkbox"/> PASS SECURITE	: 13,00 €		
<input type="checkbox"/> PLUS ETUDIANT	: 35,00 €	<input type="checkbox"/> PASS LIBERTE	: 28,00 €		
<input type="checkbox"/> SOINS COURANTS	: 80,00 €	<input type="checkbox"/> INDISPENSABLE	: 60,00 €		
<input type="checkbox"/> TOUS SOINS	: 190,00 €	<input type="checkbox"/> CONFORTABLE	: 138,00 €		
<input type="checkbox"/> FORFAITS	: 297,00 €	<input type="checkbox"/> IDEALE	: 264,00 €		
TOTAL C					
TOTAL A + B + C					

- Chèque bancaire ou postal (à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3).
- Mandat-cash (valable 3 mois).
- Exclusivement par mandat international pour les étudiants résidant hors de la C.E.E.
- Carte bancaire uniquement pour une somme supérieure ou égale à 10 €

**LES INSCRIPTIONS NE PEUVENT ÊTRE ANNULÉES APRÈS LA DÉLIVRANCE DE LA CARTE D'ÉTUDIANT**

A ..... le .....

Signature de l'étudiant(e)

# SÉCURITÉ SOCIALE – RÉGIME ÉTUDIANT

Tous les étudiants doivent être affiliés au régime étudiant de la Sécurité Sociale et acquitter la cotisation correspondante, SAUF DANS LES CAS SUIVANTS :

CATÉGORIES D'ÉTUDIANTS	PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR (Présenter l'original et une photocopie)
<p>❶ Vous bénéficiez déjà de la Sécurité Sociale d'un ascendant (Qualité d'ayant droit autonome)</p> <p>a) Vous n'aurez pas 16 ans au 30/09/2005 b) Vous aurez entre 18 et 20 ans au 01/10/2005 et le régime de Sécurité Sociale de vos ascendants ne prévoit pas le régime d'ayant droit autonome (vous renseigner préalablement auprès des caisses de sécurité sociale intéressées)</p>	<p>Attestation de droits de Sécurité Sociale</p>
<p>❷ Vous êtes boursier conditionnel de l'enseignement supérieur</p>	<p>➤ Notification d'attribution de bourse conditionnelle</p>
<p>❸ Vous êtes déjà inscrit dans un établissement supérieur ou lycée pour l'année universitaire en cours et vous avez déjà acquitté la cotisation</p>	<p>➤ Certificat de scolarité indiquant l'adhésion à la Sécurité Sociale</p>
<p>❹ Vous bénéficiez déjà de la Sécurité Sociale à titre personnel</p> <p>a) Soit parce que vous êtes vous-même salarié et inscrit à la Sécurité Sociale</p> <p>b) Soit parce que vous êtes demandeur d'emploi indemnisé par les ASSEDIC</p> <p>c) Soit parce que votre conjoint ou concubin est assuré social au régime général. <i>Attention !</i> Les ménages d'étudiants non salariés doivent faire l'objet de deux immatriculations à la Sécurité Sociale des étudiants sous réserve que les conditions d'âge soient remplies (⇒ 2 cotisations dues).</p> <p>d) Soit parce que votre ascendant est employé à la S.N.C.F. Vous êtes couvert jusqu'à votre 28<sup>ème</sup> anniversaire</p>	<p>➤ Contrat de travail couvrant la totalité de l'année universitaire*, précisant le nombre d'heures effectuées et la durée du contrat (60h/mois ou 120h/trimestre)</p> <p>➤ Carte ANPE + Titre paiement ASSEDIC couvrant l'année universitaire*</p> <p>➤ Attestation de droits de Sécurité Sociale sur laquelle figure le nom de l'ayant droit</p> <p>➤ Attestation de droits de Sécurité Sociale + attestation régime spécial S.N.C.F.</p>
<p>❺ Vous avez plus de 28 ans au 01/10/2004.</p> <p>Vous devez solliciter votre rattachement auprès de la CPAM au titre du maintien de droit.</p>	
<p>❻ Vous êtes de nationalité étrangère :</p> <p>a) Etudiants de l'Espace Economique Européen (E.E.E, U.E., Suisse)* * Concernant les 10 nouveaux pays entrés dans l'EEE au 1<sup>er</sup> mai 2004, nous n'avons à ce jour aucune instruction officielle.</p> <p>b) Etudiants québécois <i>Ces étudiants doivent se présenter au Service Relations Internationales de la Caisse Primaire, 232 rue Pelleport à Bordeaux.</i></p>	<p>➤ Imprimé E128 ou prise en charge de l'Organisme public ou privé de Sécurité Sociale de votre pays <b>sans restriction tarifaire pour les soins</b> et couvrant l'année universitaire*</p> <p>➤ Imprimé SE 401 Q 102 BIS</p>

\* Durée de l'année universitaire : du 01/10/2005 au 30/09/2006

*En complément de la couverture Sécurité Sociale, il est conseillé aux étudiants d'adhérer à une mutuelle complémentaire.*

# Inscription en langues vivantes

## (lors d'une première inscription en Licence ou Master)

**Pour n'importe quelle licence** à laquelle vous vous inscrivez, vous allez, **en plus**, choisir une ou plusieurs langues vivantes.

*Ces langues ne sont pas intégrées à vos cours de Licence, mais, à la fin de ce cursus (L), vous devrez montrer que vous avez obtenu un CLES ou un CLUB :*

- pour entrer à l'IUFM,
- ou pour passer en master (M) à l'Université de Bordeaux 3,
- ou pour partir à l'étranger sur un programme d'échanges.

*De plus, il est toujours très utile (et parfois nécessaire) de pouvoir mentionner un Certificat de langue dans un CV.*

Pour apprendre une/des langues, vous avez **plusieurs possibilités** :

*Vous voulez **continuer une langue déjà étudiée**, comme l'anglais, l'allemand, l'espagnol :*

Vous vous inscrivez au **CLES** (Certificat de Langue de l'Enseignement Supérieur) pour l'une de ces 3 langues. Dans ce cas, vous suivrez des cours pendant le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année (2h de cours par semaine, méthodes interactives) et, à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre, vous pourrez passer le CLES niveau 1 ou niveau 2 selon vos compétences.

*Et/ou vous voulez **continuer ou commencer une autre langue vivante** :*

Vous avez le choix entre 21 langues :

Arabe, Chinois, Coréen, Grec moderne, Hébreu moderne, Hongrois, Italien, Japonais, Polonais, Portugais, Roumain, Russe, Serbo-croate, Slovaque, Suédois, Tchèque, Turc, Basque, Catalan, Occitan (mais on peut aussi commencer l'allemand en « grands débutants »).

Si vous voulez apprendre l'une de ces langues, vous vous inscrivez au **CLUB** (Certificat de Langue des Universités de Bordeaux). Dans ce cas, vous pourrez suivre des cours pendant 3 ans (3h par semaine la 1<sup>ère</sup> année, 2h par semaine les années suivantes ; méthodes interactives). Au bout de ces 3 années, vous pourrez passer un CLUB niveau 1 (ou un CLUB niveau 2).

*Remarque* : pour les langues « régionales » (basque, catalan, occitan), vous suivez des cours pendant 2 ans (2h par semaine). A la fin de cet apprentissage, vous pouvez passer le CLUB niveau 1.

**NB** :

- pour **une** langue (**en plus** du cursus) : l'inscription est gratuite pour un étudiant inscrit en Licence ou en Master ;
- au-delà d'une langue (en plus du cursus), il faut acquitter des droits d'inscription. Par langue supplémentaire pour un étudiant inscrit en Licence ou en Master : 75 euros pour la seule inscription pédagogique ; 125 euros pour l'inscription pédagogique + l'inscription aux épreuves du CLES ou du CLUB.
- les auditeurs libres doivent acquitter des droits d'inscription : 150 euros pour la seule inscription pédagogique ; 225 euros pour l'inscription pédagogique + l'inscription aux épreuves du CLES (hors droits de Sécurité Sociale Etudiants) et du CLUB.

**Pièce à fournir :**

**Une photocopie du relevé de notes du BAC, ou du DAEU « A »**

**Cette photocopie doit être remise le jour de votre inscription à l'Université de Bordeaux 3, au stand des langues (Bâtiment administratif), du 5 au 27 juillet. IL FAUDRA CONFIRMER obligatoirement cette pré-inscription durant la première semaine d'octobre**

# Réinscription en langues vivantes

**Pour n'importe quelle licence** ou master pour lesquels vous prenez une réinscription, vous allez, **en plus**, choisir une ou plusieurs langues vivantes.

*Ces langues ne sont pas intégrées à vos cours de Licence ou de Master, mais, à la fin de ce cursus, vous devrez montrer que vous avez obtenu un CLES ou un CLUB :*

- pour entrer à l'IUFM,
- ou pour passer en master (M) à l'Université de Bordeaux 3,
- ou pour partir à l'étranger sur un programme d'échanges.

*De plus, il est toujours très utile (et parfois nécessaire) de pouvoir mentionner un Certificat de langue dans un CV.*

Pour apprendre une/des langues, vous avez **plusieurs possibilités** :

*Vous voulez continuer une langue comme l'anglais, l'allemand, l'espagnol :*

Vous vous inscrivez au **CLES** (Certificat de Langue de l'Enseignement Supérieur) pour l'une de ces 3 langues. Dans ce cas, vous suivrez des cours pendant le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année (2h de cours par semaine, méthodes interactives) et, à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre, vous pourrez passer le CLES niveau 1 ou niveau 2 selon vos compétences.

*Et/ou vous voulez continuer ou commencer une autre langue vivante :*

Vous avez le choix entre 21 langues :

Arabe, Chinois, Coréen, Grec moderne, Hébreu moderne, Hongrois, Italien, Japonais, Polonais, Portugais, Roumain, Russe, Serbo-croate, Slovaque, Suédois, Tchèque, Turc, Basque, Catalan, Occitan (mais on peut aussi continuer l'allemand si on l'a commencé en initiation à l'Université)

Si vous voulez continuer l'une de ces langues, vous vous inscrivez au **CLUB** (Certificat de Langue des Universités de Bordeaux), au niveau qui vous est adapté. Au terme de cet apprentissage (3h de cours en 1<sup>ère</sup> année, 2h en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années ; méthodes interactives), vous pourrez passer un CLUB niveau 1 (ou un CLUB niveau 2).

*Remarque* : pour les langues « régionales » (basque, catalan, occitan), vous suivez des cours pendant 2 ans (2h par semaine). A la fin de cet apprentissage, vous pouvez passer le CLUB niveau 1.

**NB** :

- pour **une** langue (**en plus** du cursus) : l'inscription est gratuite pour un étudiant inscrit en Licence ou en Master ;
- au-delà d'une langue (en plus du cursus), il faut acquitter des droits d'inscription. Par langue supplémentaire pour un étudiant inscrit en Licence ou en Master : 75 euros pour la seule inscription pédagogique ; 125 euros pour l'inscription pédagogique + l'inscription aux épreuves du CLES ou du CLUB.
- les auditeurs libres doivent acquitter des droits d'inscription : 150 euros pour la seule inscription pédagogique ; 225 euros pour l'inscription pédagogique + l'inscription aux épreuves du CLES (hors droits de Sécurité Sociale Etudiants) et du CLUB.

**Pièce à fournir :**

**La photocopie d'un relevé de notes justifiant l'apprentissage en langue (en DEUG ou Licence)**

**Cette photocopie doit être remise le jour de votre inscription à l'Université de Bordeaux 3.**

**IL FAUDRA CONFIRMER obligatoirement cette inscription durant la première semaine d'octobre**